

l'Ouest pour les produits et services de protection de l'environnement. Cela constitue la partie «demande» du rapport, c'est-à-dire les estimations de ce que les pays de l'Europe de l'Ouest sont susceptibles de dépenser pour la protection de l'environnement au cours des dix prochaines années. La quatrième partie du rapport, c'est-à-dire le côté «offre», donne des renseignements sur les forces industrielles internes du Canada dans le domaine des produits et services de protection de l'environnement. La cinquième section, intitulée «La réussite sur le marché de l'Europe de l'Ouest», présente un certain nombre de sociétés canadiennes qui ont réussi à pénétrer le marché sophistiqué de l'Europe de l'Ouest. Des suggestions sont présentées pour l'élaboration de stratégies de réussite reposant sur les expériences et les commentaires d'un certain nombre de délégués commerciaux canadiens à propos de certains des principaux marchés de l'Europe de l'Ouest.